Accident mortel à Vernier (GE) - Agé de 74 ans, il tue un scootériste en sortant d'un stop **Il écope d'un an de prison avec sursis**

Texte de Tribune de Genève / Photo(s) de Tribune de Genève

- Article précédent :
  Collision mortelle entre un motard et une automobiliste sur la route du Nant d'Avril à Vernier

- Article suivant :
  Motard tué à Vernier en 2014 - Affaire classée !

"Je ne peux pas m'expliquer cet accident puisque pour moi, la voie était libre..." L'homme qui est assis sur le banc des accusés est âgé aujourd'hui de 76 ans. Il est jugé pour homicide par négligence.

En sortant d'un stop, le **4 juillet 2013**, il a provoqué une collision avec un scootériste de 54 ans qui est mort sur les lieux du drame, d'un "fracas thoracique". La victime a laissé une épouse et deux fils, tous dévastés par la perte brutale de celui qui était le "pilier" de la famille, nous rapporte la Tribune de Genève.

Le conducteur âgé est-il pour autant coupable ?

C'est ce que doit définir le Tribunal de police. Le prévenu explique que ce matin-là, il roulait sur le chemin de Mouille-Galand. Arrivé à l'intersection avec la route de Peney, il s'est arrêté au stop. Une benne de chantier obstruait la visibilité sur sa gauche. C'est pourquoi il s'est engagé doucement sur la route de Peney. Au cours de cette manœuvre, il a percuté le motard, qui venait justement sur sa gauche.

Permis retiré

Le président du Tribunal de police lui fait remarquer qu'il suffisait d'avancer de 80 cm pour dépasser la benne et retrouver une visibilité dégagée: "Quel était votre état d'esprit au moment de l'accident ? Quelque chose vous préoccupait ?" Pas du tout, répond le vieil homme. Il avait l'habitude de cette route. Mais alors ?

Alors rien. Il ne comprend toujours pas. Les conséquences ?

"Des conséquences morales dramatiques. Je suis très triste pour moi et pour la famille de la victime. Mon permis de conduire m'a été retiré, je ne conduis plus depuis deux ans et demi."

Son avocate, Me Swee-Ling Feser, plaide l'acquittement.

Elle parle de ces témoins confirmant que son client était reparti du stop tout doucement. L'un d'eux aurait même dit qu'un accident aurait très bien pu lui arriver à lui aussi "à cause de cette benne orange qui obstruait la visibilité". Elle souligne que, selon l'expert, le scootériste roulait à une vitesse se situant entre 56 et 68 km/h alors que le tronçon était limité à 50km/h. C'est à cause de cette trop grande vitesse du motard que son client ne l'a pas vu. La vitesse excessive de la victime constitue, à ses yeux, "une faute concomitante". Son client, lui, n'a violé aucune règle de la LCR.

Ce n'est pas l'avis des avocats de la famille plaignante.

Me Valérie Lorenzi se demande carrément si, à 74 ans, le prévenu était "en mesure de conduire".

Tout en admettant que «tout un chacun est susceptible de se trouver un jour concerné par ce genre d'accident», le procureur souligne "l'inattention" du prévenu lorsqu'il s'engage sur une route prioritaire et réclame un an de prison avec sursis pour homicide par négligence.

"Il a coupé la priorité !"

Dans son verdict, le tribunal lui donne raison. Le juge tient pour établi le fait que le prévenu s'est arrêté au stop et que la visibilité était affectée par la présence d'une benne imposante. Mais selon lui, le conducteur n'est pas sorti de ce stop tout doucement comme il le prétend. Il a "coupé la priorité" au scootériste, qui, "surpris, n'a pas pu éviter le choc". Le conducteur a fait preuve "d'inattention", il a "violé son devoir de prudence". Par son "imprévoyance coupable" et par sa "négligence", il a causé la mort d'un homme.

Le juge ajoute que la prise de conscience de sa faute est "quasiment absente", qu'il n'a manifesté ni regrets ni repentir. Ce sera un an de prison avec sursis.

Tribune de Genève

https://acidmoto.ch/cms/content/news/2015/10/29/accident-mortel-vernier-ge-age-74-ans-il-tue-un-scooteriste-en-sortant-dun-stop-il-ecope-dun-prison-avec-sursis

Dies er Fall wurde zufällig im Rahmen einer Recherche „accident+moto+geneve" entdeckt.

Genf hat kein öffentliches Archiv und keine adäquate Öffentlichkeitsarbeit, ausser Kürzestmeldungen auf twitter und facebook

Elektrosmog im Unfallablauf

Google hat die Bilder des verbrannten Teers und die Blumen...

Der wirksame Sender ist im Kirchturm

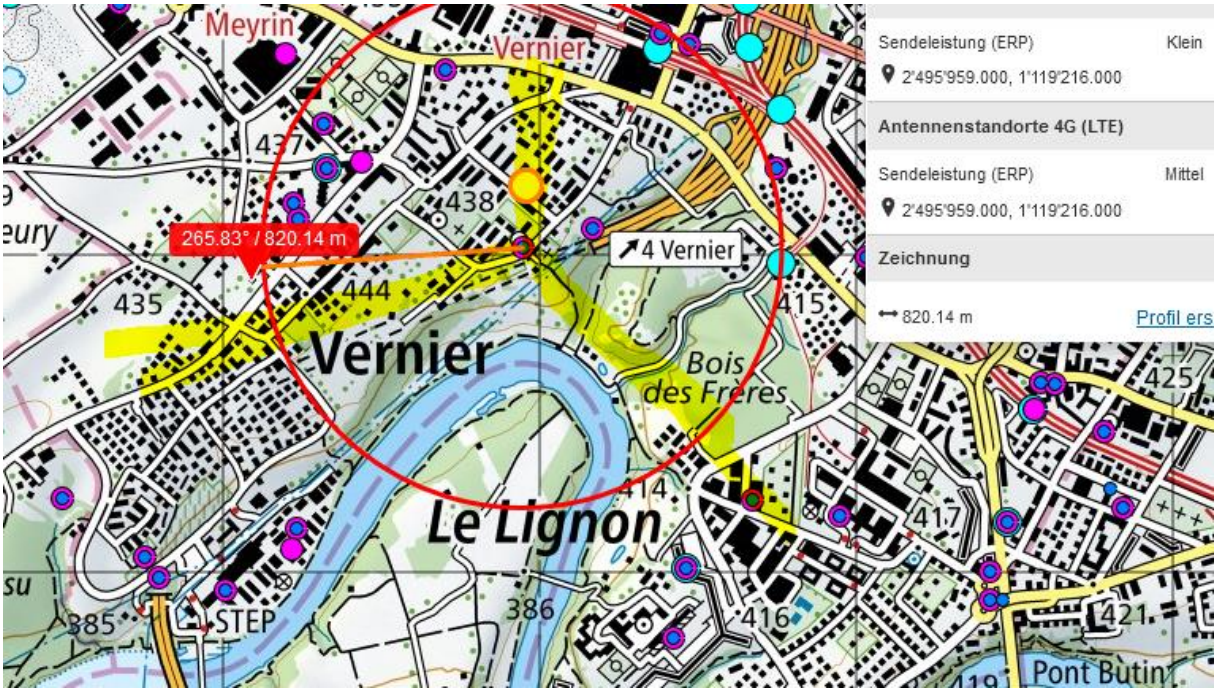
Meyrin
Vernier
265.83° / 820.14 m
4 Vernier
Vernier
Bois des Frères
Le Lignon
STEP
Pont Butin
Sendeleistung (ERP)
Klein
2'495'959.000, 1'119'216.000
Antennenstandorte 4G (LTE)
Sendeleistung (ERP)
Mittel
2'495'959.000, 1'119'216.000
Zeichnung
820.14 m
Profil ers

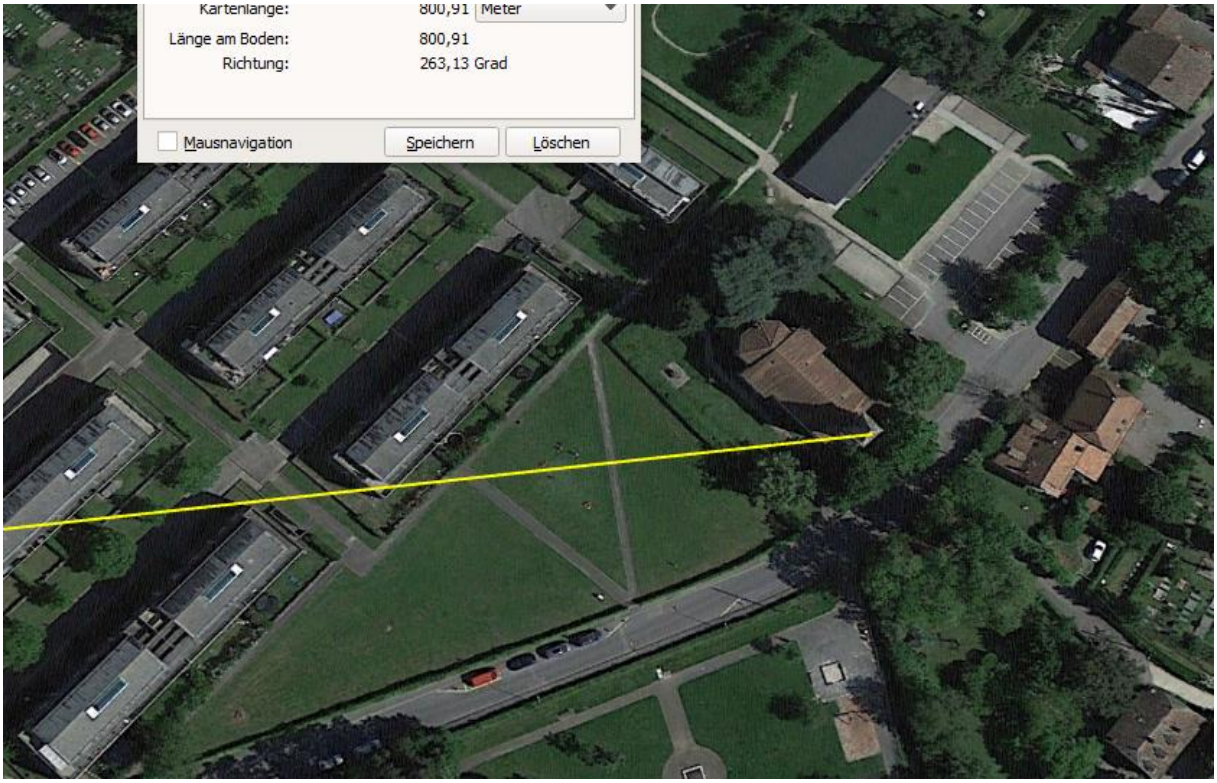
Kartenlänge: 800,91 Meter
Länge am Boden: 800,91
Richtung: 263,13 Grad
Mausnavigation
Speichern
Löschen

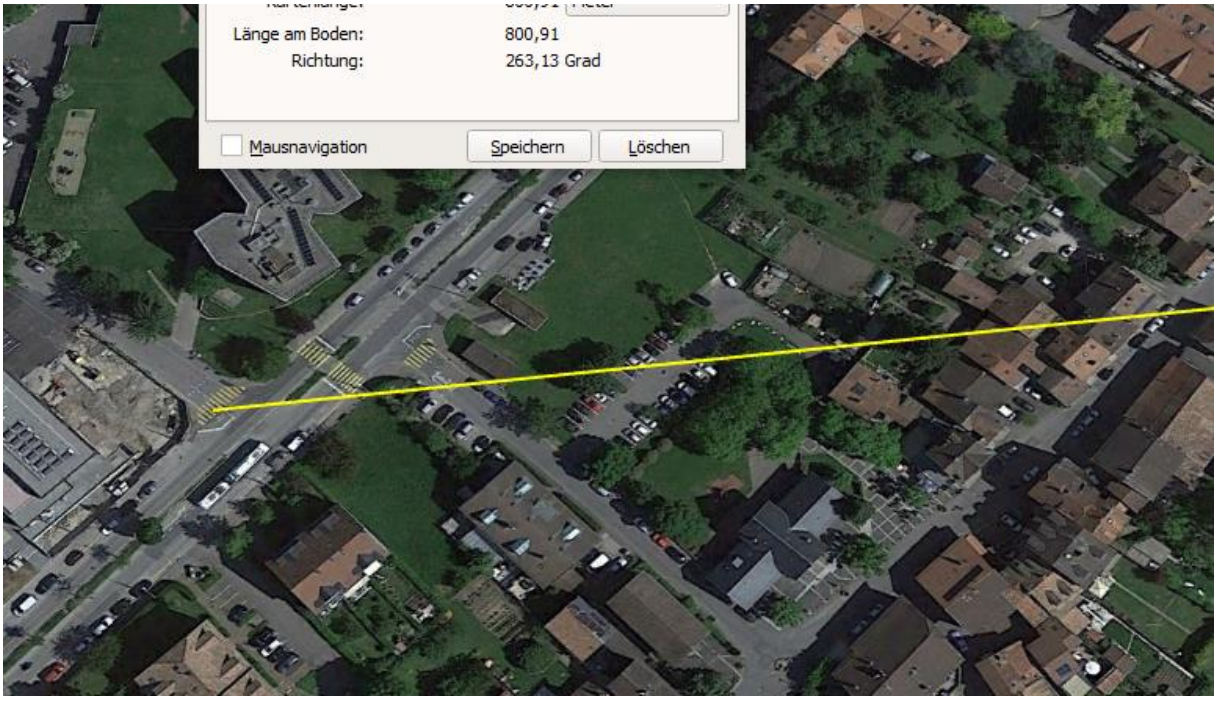

Er strahlt hier neben dem Mast ein . Baumschäden erkennbar, was für ein Strahlungszentrum spricht

Wetter trochen im Unfallzeitpunkt

Strahlung ungedämpft.

Zum Verständnis der Abläufe bei solchen Unfällen:

Niels Kuster et al. **NFP 57** http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp57/nfp57_synthese_d.pdf Mobilfunk bewirkt Veränderungen der Hirnströme

M. Mevisssen / D. Schürmann: Manmade Electromagnetic Fields and Oxidative Stress—Biological Effects and Consequences for Health. https://www.mdpi.com/1422-0067/22/7/3772

«Der unklare Unfall in der Verkehrsmedizin» (AGU-Seminar 2015) Dr. Ulfert Grimm Fachbereich Verkehrsmedizin Institut für Rechtsmedizin St.Gallen http://agu.ch/1.0/pdf/agu-seminar15.pdf

«Wirkungen des Mobil- und Kommunikationsfunks» Eine Schriftenreihe der Kompetenzinitiative zum Schutz von Mensch, Umwelt und Demokratie e.V.

https://www.diagnose-funk.org/publikationen/dokumente-downloads/kompetenzinitiative-broschuerenreihe

Wirkungen von Elektrosmog auf Verkehrsunfälle: https://www.hansuelistettler.ch/elektrosmog/elektrosmog-im-verkehr/studie

Zum Thema Herzrhythmus hat Prof. Magda Havas, Trent University, publiziert https://magdahavas.com/electrosmog-exposure/home-environment/new-study-radiation-from-cordless-phone-base-station-affects-the-heart/ Zusammenfassung im emf-portal: https://www.emf-portal.org/de/article/18905

Magnetfelder unter Hochspannungsleitungen: https://www.bfs.de/SharedDocs/Videos/BfS/DE/emf-stromleitung.html

Hansueli Stettler.Bauökologie.Funkmesstechnik.Lindenstrasse 132.9016 St.Gallen.www.hansuelistettler.ch.info@hansuelistettler.ch